



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

permis de construire

Question écrite n° 28226

Texte de la question

M. Simon Renucci attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur la nécessité d'améliorer la formation des architectes aux énergies renouvelables. La formation initiale, et continue, des professionnels de l'architecture ne paraît pas suffisamment orientée vers l'acquisition d'une véritable culture de l'efficacité énergétique. Ainsi, des citoyens désireux de faire installer des panneaux photovoltaïques sont confrontés à l'opposition émanant de l'architecte des bâtiments de France alors que, dans le même temps, suite au Grenelle de l'environnement, le Gouvernement encourage la réalisation de dispositifs de production d'énergie renouvelable. Il lui demande ce qu'il entend mettre en place, afin de donner aux architectes des bâtiments de France la formation et les consignes nécessaires à l'évolution de leur réflexion vers un plus en matière de solutions énergétiques plus économiques.

Texte de la réponse

Le rapport d'information sur les énergies locales, fait au nom de la délégation à l'aménagement et au développement du territoire, souligne que la formation initiale et continue des architectes ne paraît pas suffisamment orientée vers l'acquisition d'une véritable culture énergétique. Au cours du Grenelle de l'environnement, le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire a pu lui-même prendre la mesure de la nécessité de renforcer, dans ce domaine, la formation des architectes et, plus généralement, de tous les acteurs du bâtiment. C'est pourquoi le projet de loi de programme relatif à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement prévoira l'engagement d'un programme de formation professionnelle, de recrutement et de qualification des professionnels du bâtiment.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28226

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2008, page 6285

Réponse publiée le : 9 septembre 2008, page 7785